

Note Méthodologique : Autorisation environnementale

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'autorisation environnementale structure la maîtrise des risques, la décision publique et la traçabilité des preuves pour projets industriels et d'infrastructures.

- Cadre pivot: impacts, mesures ERC, engagement des parties prenantes, décision opposable.
- Démarche pluridisciplinaire avec jalons de gouvernance, surveillance et preuves traçables.
- Principe de proportionnalité et logique de risques pour calibrer études et livrables.
- Anticiper critères décisionnels, structurer le calendrier, formaliser données probantes.
- Recommandations: 3 niveaux d'exigence d'analyse, cycle de revue trimestriel, registre unifié des engagements.

Point clé : Proportionnalité, registre d'engagements unique et 2 revues qualité avant dépôt renforcent la robustesse et la lisibilité du dossier.

Objectifs de la mission

- Définir un périmètre d'étude proportionné et justifié.
 - Documenter impacts et mesures ERC de manière vérifiable.
 - Assurer la traçabilité des hypothèses et méthodes.
 - Structurer un calendrier d'instruction maîtrisé et réaliste.
 - Préparer un registre des engagements et un plan de suivi.
-

Périmètre / livrables attendus

- Gouvernance initiale: schéma de gouvernance, cartographie des acteurs, matrice RACI, registre des exigences.
- Impacts & exigences: données de référence, zones d'influence, hypothèses, grille d'évaluation proportionnée, 2 jeux de scénarios (référence/projet), dossier de preuves par thématique.
- Instruction & calendrier: macro-planning, points de passage, matrice risques/délais, 20% de marge.
- Dossier: sommaire, chapitres techniques, annexes méthodologiques, engagements ERC, tableaux de traçabilité.
- Preuves: registre de preuves unique, 4 niveaux de qualité documentaire (source, calcul, synthèse, engagement).
- Parties prenantes: kit de présentation, fiches d'arguments, trame Q/R, journal de concertation (100% des échanges clés).

- Pilotage d’instruction: tableau de bord des questions, référentiel de réponses, dispositif de mise à jour contrôlée (AR 48 h, réponse standard 10 j).
- Archivage recommandé des éléments clés: 10 ans.

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage et gouvernance du projet

- Clarifier décision, périmètre, responsabilités; produire schéma de gouvernance, cartographie acteurs, matrice RACI, registre des exigences.
- Installer 3 comités (pilotage, technique, parties prenantes) avec mandats clairs; revues à 3 mois.

2) Cartographie des impacts et exigences

- Consolider données de référence, zones d’influence et hypothèses; définir une grille d’évaluation proportionnée.
- Garder 2 jeux de scénarios (référence/projet) et un dossier de preuves par thématique pour la vérifiabilité.

3) Stratégie d’instruction et calendrier

- Élaborer macro-planning, points de passage, matrice risques/délais; arbitrer le séquençement.
- Planifier 2 revues qualité (interne puis croisée) et 20% de marge pour itérations pré-dépôt.

4) Constitution du dossier et preuves

- Structurer sommaire, chapitres techniques, annexes de méthodes, engagements ERC; logique preuves-réfutations.
- Tenir un registre de preuves unique; appliquer 4 niveaux documentaire; contrôler la cohérence texte/cartes/chiffres; archivage 10 ans.

5) Dialogue avec parties prenantes et autorités

- Préparer kits de présentation, fiches d’arguments, scénarios Q/R; une simulation d’audition interne.
- Consigner 100% des échanges clés dans un journal de concertation.

6) Pilotage de l’instruction et gestion des écarts

- Mettre en place tableau de bord des questions, référentiel de réponses; mise à jour contrôlée des documents.
- Accusé de réception sous 48 h; réponse technique standard sous 10 jours ouvrés; revue hebdomadaire des écarts; versionnage maîtrisé.

Planning / durée / jalons

Repères temporels issus des bonnes pratiques et des cas d’usage mentionnés.

Élément	Repère
Instruction standard (proportionnée)	90–120 jours si données disponibles

Instruction renforcée (études complémentaires)	180–270 jours
Marge d'itération	+20% intégrée dès la planification
Revue qualité	2 revues formelles (interne puis croisée), dont 1 à J-30 avant dépôt
Gouvernance / comités	3 comités (pilotage, technique, parties prenantes) – revues à 3 mois
Échanges pendant l'instruction	AR sous 48 h; réponse standard sous 10 j ouvrés; revue hebdomadaire des écarts

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données de référence consolidées, zones d'influence, hypothèses sourcées et versionnées.
- Scénarios distincts «référence» et «projet»; critères de matérialité explicites.
- Cartographie des impacts à jour; grille d'évaluation proportionnée; hiérarchie ERC.
- Registre de preuves unifié; fiches de calcul; 4 niveaux de preuve.
- Système documentaire: plan de classement, règles de nommage, gestion des droits, versionnage.
- Synchronisation texte/cartes/chiffres; contrôles croisés et revues qualité.
- Registre des engagements et journal de concertation/hypothèses pour la traçabilité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance structurée: 3 comités (pilotage, technique, parties prenantes), mandats clairs, revues trimestrielles.
- Registre unifié des engagements; journal de concertation; tableau de bord des questions et référentiel de réponses.
- Process d'instruction: AR 48 h, réponse standard 10 j ouvrés, revue hebdomadaire des écarts, priorisation mineur/majeur.
- Qualité documentaire: 2 revues (interne puis croisée), contrôles croisés texte/cartes/chiffres, mise à jour contrôlée.
- Proportionnalité et critères: 3 niveaux d'exigence d'analyse; 5 critères de décision explicités dès le cadrage.
- Traçabilité & conservation: 4 niveaux de preuve; archivage 10 ans des éléments clés; versionnage maîtrisé.
- Pilotage des risques/délais: macro-planning, points de passage, matrice risques/délais, 20% de marge.